

Check list

pour que mon dossier soit complet :

- Fiche familiale datée et signée
- Chèques bancaires
- Autorisation de droit à l'image et de protection des données complétée et signée
- Certificat médical ou questionnaire de santé (voir règlement intérieur)
- Chèque pour l'adhésion de 27 € si non adhérent dans une autre commune ou non donné au mois de juin